

**ANNEXE I
RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL**

1 DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion¹.

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité. Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles. Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.

Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées.

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il est amené à organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat. Il est en lien avec des partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire.

L'éducateur spécialisé est en veille professionnelle et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention et partage ses analyses avec les acteurs concernés.

Rôle et fonctions

L'éducateur spécialisé travaille auprès d'enfants, adultes, familles et groupes en difficulté en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir.

L'éducateur spécialisé contribue au processus de socialisation et d'autonomie des personnes. Il favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société.

Il aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle.

¹ Références : Code de l'action sociale et des familles : articles D.451-41 et D.451-41-1

DE EDUCATEUR SPECIALISE

L'éducateur spécialisé établit une relation éducative à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels.

Dans sa pratique, il adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il s'adapte à l'autre en se rendant disponible.

Il est amené à élaborer un accompagnement éducatif avec la personne ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun.

Il s'inscrit dans un travail d'équipe avec laquelle il partage et analyse des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés.

Il conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés, crée et met en œuvre des actions mobilisant différentes méthodologies, propose des activités, des médiations et fait preuve de créativité.

Il émet des propositions pour l'analyse des besoins, l'évaluation et l'ajustement des orientations des politiques éducatives ou sociales menées dans les institutions avec lesquelles il travaille dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Public concerné et champs d'intervention

Public

Enfants, adolescents, adultes, familles et groupes en situation de vulnérabilité ou de handicap...

Employeurs

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale),...

Politiques sociales

Protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse...

Lieux d'intervention

Maisons d'enfants à caractère social, foyers de l'enfance, foyers jeunes travailleurs, centres maternels, aide éducative en milieu ouvert, centres de prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, unités d'hébergement diversifiées, foyers maternels, établissements scolaires, instituts d'éducation motrice, instituts médico-éducatifs, établissements d'aide par le travail (ESAT), centres médico-psychopédagogiques (CMPP), hôpitaux...

2 REFERENTIEL FONCTIONS/ACTIVITES

Fonction : Etablissement d'une relation éducative

Description de la fonction

L'éducateur spécialisé crée une relation de confiance avec les personnes à partir des situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels. Dans la rencontre, il adopte une posture d'accueil et d'écoute. Il facilite l'expression des personnes et de leur demande. Il analyse leur situation, repère leurs besoins et identifie leurs potentialités. Il questionne sa pratique et sa posture, à partir du vécu de la situation, par une analyse partagée en équipe.

Activités de la fonction

- Créer les conditions favorables à la rencontre.
- Instaurer une relation éducative avec la personne ou le groupe.
- Recueillir l'expression des personnes.
- Identifier les potentialités des personnes.
- Se saisir des opportunités du quotidien pour faire vivre la relation éducative.
- S'appuyer sur des temps d'échanges et des activités éducatives.

Fonction : Accompagnement éducatif de la personne ou du groupe

Description de la fonction

L'éducateur spécialisé s'inscrit avec la personne ou le groupe dans un accompagnement éducatif. En prenant en compte la singularité de chacun, il favorise l'autonomie et la socialisation et contribue à permettre à chacun de trouver sa place au sein d'un collectif. Il vise à établir des repères et des règles dans la vie quotidienne des personnes. Il contribue au cheminement de la personne dans le respect de son histoire et de ses potentialités.

Activités de la fonction

- Mobiliser les ressources de la personne, de la famille ou du groupe et de l'environnement.
- Favoriser la participation de la personne à l'accompagnement éducatif.
- Animer le quotidien.
- Créer des espaces de disponibilité et des espaces de créativité.
- Exercer une fonction symbolique permettant la distinction des rôles et places dans une société.
- Accompagner et transmettre la connaissance, la compréhension et l'appropriation des règles sociales permettant à la personne ou au groupe de s'y inscrire en tant que citoyen.
- Créer les conditions pour la communication entre les personnes et dans le groupe.
- Accompagner la personne dans la construction de son identité et de sa singularité.

DE EDUCATEUR SPECIALISE

Fonction : Conception, conduite et analyse d'une action socio-éducative au sein de l'équipe

Description de la fonction

L'éducateur spécialisé conçoit, met en œuvre et évalue l'action socio-éducative.

Il inscrit sa démarche au sein d'une équipe pluridisciplinaire et/ou pluriprofessionnelle et en cohérence avec le projet institutionnel. Il mobilise la personne et son environnement dans l'élaboration des différents projets. Il partage et analyse avec l'équipe des hypothèses de travail pour élaborer le projet personnalisé, le conduire, l'évaluer et faire évoluer les actions au plus près des besoins des personnes.

Pour conduire l'action socio-éducative, l'éducateur spécialisé sollicite et mobilise le réseau et les partenaires nécessaires.

Activités de la fonction

- Soutenir la participation de la personne et de son environnement dans la construction de son projet personnalisé et dans le suivi des actions mises en place.
- Mettre en œuvre et suivre le projet socio-éducatif avec l'équipe.
- Assurer la coordination du projet.
- Evaluer avec l'équipe les actions menées dans le cadre du projet socio-éducatif.
- Communiquer et informer sur le projet socio-éducatif.
- Rédiger des écrits professionnels.
- Mobiliser un travail d'équipe, partenarial et de réseau.
- Contribuer à construire les ressources de l'équipe.

Fonction : Veille professionnelle et transmission

Description de la fonction

L'éducateur spécialisé inscrit son action éducative dans le respect et la mise en œuvre des droits fondamentaux de la personne. Il veille à maintenir et à développer ses connaissances concernant le contexte politique, économique et social en lien avec ses missions. Il prend appui sur une expérience partagée pour transmettre des pratiques ou des connaissances à ses pairs, aux futurs professionnels et aux acteurs de terrain.

Activités de la fonction

- S'impliquer dans une veille professionnelle sur l'évolution du champ social ou éducatif.
- S'informer, comprendre et connaître les politiques publiques.
- Actualiser ses connaissances du champ socio-éducatif dans une pluralité des références.
- Participer à une démarche d'évaluation en continu en lien avec le projet institutionnel.
- Transmettre et partager ses connaissances et sa pratique.
- Faire des propositions sur la mise en œuvre des politiques publiques en lien avec les besoins repérés.